

28/09

2 évals : 5^{ème} séance, 30min sur les dossiers 1/2 dont QCM (chaps 1/2 CM).

Semaine du 05/12 : 30 min, dossier 3, chapitre 3 et début chapitre 4, dossier 4 document 1.

Partiel QCM + questions (transversales) sur le cours.

Préparations des TD format papier, obligatoire.

Economie du Budget et de la Fiscalité

Dossier 1 : Genèse de l'impôt, de l'Etat et de la protection sociale

Document 1 : Norbert Elias, *La Dynamique de l'Occident*, "La loi du monopole". (1939-1969)

Norbert Elias est un sociologue britannico- allemand qui va s'intéresser à la genèse de l'État et de la fiscalité en expliquant dans son texte l'apparition de l'État et l'apparition de la fiscalité dont un lien avec les groupes sociaux.

Question 1 : Pour Norbert Elias, le pouvoir central, qui formera peu à peu l'État, repose sur deux monopoles. Quels sont-ils et comment se soutiennent-ils réciproquement ?

Le monopole fiscal : Prélèvement des impôts.

Le monopole militaire : violence légitime, c'est la seule habilité à employer la force, permet de maintenir l'ordre. Légitime = cette violence est consacrée par la loi, députés qui ont voté cette loi, or, les députés sont élus par la population. Finalement, c'est nous (la population) qui avons légitimé le monopole de la violence. On leur donne le droit d'avoir recours à la violence. Il est légitime que l'administration fiscale vienne nous réclamer ce que l'on doit lorsque l'on ne paie pas nos impôts.

L'Etat est le seul à pouvoir lever les impôts et lever une armée. Effectivement quand il y a une armée, celle-ci peut exercer sur la population ou la société un pouvoir coercitif (usage d'une contrainte). Le pouvoir central a le pouvoir d'obliger la population à payer ses impôts. Les impôts servent à financer les militaires et policiers, et donc le monopole militaire.

On peut en déduire que les deux monopoles sont des facteurs qui s'entretiennent. En effet, le monopole militaire assure le monopole fiscal via une "pression". Cette pression est obligée car l'être humain avec cela, avec une sorte de menace. Néanmoins, on essaie d'éduquer la population afin de consentir.

Dans un extrait du document 1, N. Elias estime que le citoyen aura une protection s'il paie. Cette part payée (sous forme d'impôt) servira à assurer sa défense, sa sécurité sociale, son éducation ; les impôts servent à cela.

Question 2 : Quelles sont les causes et les modalités de la compétition menant au monopole d'un pouvoir central ? En quoi la concurrence est-elle un processus qui mène inévitablement au monopole ?

Définissons d'abord le pouvoir central. A l'époque, le pouvoir central se concentrait autour du roi et autour de ce roi, on parle des seigneurs. Ces derniers luttent entre eux pour la possession des terres. A chaque lutte, on observe un gagnant et un perdant. Comment vivent les gens dans ces domaines ? Le petit seigneur assure la sécurité et, en contrepartie, les artisans vont lui donner une partie de leurs récoltes pour l'entretenir. À la fin, il ne reste plus que quelques seigneurs: on aboutit à un monopole où le roi a tout. Le roi agit de cette façon : « diviser pour mieux régner ». On peut citer l'exemple de l'Italie avec ses provinces : les seigneurs se battaient entre eux pour obtenir plus de territoires avec un pouvoir central qu'était Rome.

Aujourd'hui, les terres des seigneurs peuvent être assimilées aux parts de marché des entreprises. Ces dernières sont de moins en moins nombreuses, notamment à cause de lobbyistes qui mettent la pression.

L'impôt n'est pas imposé à tout le monde au même moment, en ce moment, ce sont les classes moyennes qui sont le plus imposées.

Nous allons maintenant argumenter le fait que la concurrence est un processus qui mène inévitablement au monopole, déjà, nous pouvons le voir à l'époque avec les seigneurs qui se disputent des terres. Petit à petit, il ne reste que de très grandes terres pour très peu de seigneurs (voire un seul lié au pouvoir central du roi).

Notons que le **monopole** se fait par l'accroissement de la population. La démographie amène la concurrence et donc la recherche de monopole pour fixer les prix et les quantités (ex : Apple, fixe ses prix aussi chers car il n'a pas de concurrent de taille, ils savent que les gens vont acheter).

Nous pouvons citer l'exemple de la conquête de l'Ouest aux USA : il n'y avait pas d'Etat, c'était un univers très violent, forte concurrence pour les terres, pas d'acte de propriété donc possession par la force. On a dû instituer un Etat avec des shérifs, ça doit être l'Etat qui délivre les actes de propriété sinon c'est l'anarchie (chacun fait comme il veut).

En France, l'Etat est très central, le pouvoir est réparti en une seule ville (ou du moins région : Ile-de-France).

Italie : Etat pas très central, assez bien réparti.

Allemagne : un des pays le plus homogène, bien réparti. Il y a un lien entre leur pouvoir décentralisé et la manière dont ils prélèvent l'impôt. C'est l'Etat qui recense mais si un Etat fédéral se retrouve en déficit, ce sont les autres Etats qui l'aident. Celui qui est en excédent fournit celui qui est en déficit.

Petit à petit, ses conflits vont faire que les domaines vont s'étendre, la compétition va aboutir à cette extension. La loi du plus fort. **La concurrence amène au monopole.**

Document 2 : Norbert Elias, *La Dynamique de l'Occident*, "La sociogenèse du monopole fiscal".
(1939-1969)

Question 1 : Expliquez comment l'impôt s'est progressivement instauré et en quoi réside sa nouveauté par rapport aux pratiques médiévales : détaillez les étapes retenues par l'auteur et précisez leur spécificité. Qu'en est-il en matière de prévisibilité ?

Les aides ont souvent été considérées comme temporaires, petit à petit, on a eu une forme de régularisation au fur et à mesure des conflits. Au départ, les impôts servaient à financer les guerres.

Les impôts existaient sous la forme d'un prélèvement fait sur les récoltes et de temps en temps en temps de guerre (croisade) on utilisait un prélèvement qui était ponctuel et imprévu afin de financer les croisades.

Plusieurs étapes de l'impôt :

- Prélèvement fait de manière occasionnelle avec le terme « les aides ».
- Les seigneurs financent la guerre d'une nouvelle façon. Sous une forme de taxe, on vote au sein de la communauté; soit on donne des soldats, soit on donne de l'argent pour embaucher des mercenaires (exemple de la Russie aujourd'hui). Les bourgeois cherchent à éviter au maximum la guerre. Que vont-ils faire ? Ils préfèrent payer des taxes pour employer des mercenaires. Petit à petit, on va voir apparaître des militaires. La défense et/ou l'armée contribuent à ce que les aides exceptionnelles deviennent petit à petit fonctionnelles. Exemples de pays qui dépensent beaucoup en termes de défense nationale : Corée du nord, USA. Nous pouvons donc dire que les impôts étaient prélevés sous formes de biens ou de force de travail.

Remarque : les impôts n'étaient pas prélevés sous forme de monnaie car la monnaie de l'époque n'existait pas, on n'avait que de l'or (rare et précieux).

??

L'impôt n'est pas prévisible, cela engendre deux conséquences :

- Premièrement, c'est très mal vécu (plus de nourriture)
- Deuxièmement, ce n'est pas anticipable donc ce n'est pas répercutable sur les prix.

Petit à petit, cet impôt va être supprimé par l'accumulation des guerres (notamment la guerre de 100 ans) et, afin de financer les croisades, les prélèvements vont être de plus en plus réguliers. Les prélèvements vont s'initialiser.

Remarque : La genèse de l'impôt vient des guerres.

Lorsque la population s'agrandit il faut alors plus de commerces. Les produits agricoles s'échangent dans les villes. Petit à petit, il y aura des terres agricoles et des individus qui vont amener la marchandise dans les marchés qui se trouvent dans d'autres villes. Le cœur de chaque ville c'est le marché. Infrastructures, dépenses de salubrité publique : l'État va donc avoir de nouvelles fonctions en soutenant des services publics il va apparaître de nouvelles catégories de gens : les commerçants.

Comment les impôts étaient-ils prélevés ? On les prélevait sur la base des quantités de marchandises vendues, acheminées sous la forme de droit de péage.

Celui qui n'utilise pas ne paye pas. Ce sont ceux qui utilisent le service du pont etc qui paient.

Question 2 : Quelles relations existe-t-il entre les dépenses et les recettes de ce qui deviendra l'État ?

L'Etat règle ce dont il a besoin en termes de dépense et en fonction de cela, il règle la fiscalité.

Est-ce que c'est la même chose que le revenu d'un ménage ? Non, c'est l'inverse.

Aujourd'hui, l'impôt est prélevé directement à la source car cela permet de ne pas avoir de retard de paiement. C'est un fonctionnement qui marche, dépenses/recettes, il doit y avoir une dissociation entre dépenses personnelles et dépenses publiques (exemple du scandale Nissan et Ghosn).

L'administration fiscale tient dans les mains d'une personne, c'est une structure établie, le règlement est le même pour tout le monde.

L'État peut se permettre ça CAR il a le **monopole fiscal**.

Question 3 : En quoi l'impôt est-il relié à la monétarisation de l'économie ?

La monétarisation c'est le fait que tous les échanges ne vont plus se régler en biens mais en monnaie. Le troc est interdit car l'Etat ne peut rien prélever dessus. Par exemple, la monétarisation de la nature est le fait de donner une valeur monétaire à la nature, l'environnement ou à un de ses éléments écologiques.

La monnaie a été facilitée afin de fluidifier les échanges. Elle est aussi une réserve de valeur afin d'accélérer les échanges. Pour se développer, l'État a besoin de la monnaie. Il existe une dépendance permanente entre le fonctionnaire et l'Etat, cette dépendance oblige le fonctionnaire à être loyal.

La monétarisation est donc un processus qui permet de récolter plus facilement l'impôt.

Question 1 : quelles sont les dépenses à la charge du Souverain ? En quoi les fonctions de l'Etat dépassent-elles le maintien de la sécurité ?

Les dépenses à la charge du Souverain explicités par Adam Smith sont :

- Les dépenses de défense nationale qui permettent de financer les militaires en vue de défendre sa population des ennemis/dangers extérieurs.
- Les dépenses de l'administration de la justice permet de financer des services en vu de défendre sa population contre l'oppression et l'injustice
- Les dépenses des travaux ainsi que des établissements publics (infrastructures), l'Etat se doit de financer des infrastructures car aucune entreprise ne trouvera un intérêt à dépenser dans des établissements publics. La réalisation de ces travaux coûtera plus cher que cela rapportera à l'entreprise, autrement dit, ce n'est pas une activité marchande. De ce fait, il faut qu'un agent extérieur au marché puisse intervenir afin de financer ces travaux. Dans les établissements publics, nous prenons en compte tous les travaux réalisés en faveur de l'instruction de la population, dans le but de les instruire.

Nous pouvons dire que les fonctions de l'Etat dépassent le maintien de la sécurité car en dehors des dépenses entreprises dans le cadre de la défense nationale et de la justice, il existe un troisième volet non sans importance : la réalisation d'infrastructures publiques pour la population. Sans ces dernières, un pays ne réalisant pas de dépenses publiques en faveur d'infrastructures pour sa population ne sera pas économiquement "stable". Exemple : un pays ne faisant pas de dépenses en infrastructures : pas d'établissement d'éducation pour la jeunesse et pour le peuple de tout âge, le pays aura du mal à se développer. De nombreuses études montrent qu'un pays qui réalise des dépenses au système éducatif sera plus développé économiquement.

De plus, on distingue une autre dépense effectuée en faveur de la dignité du souverain comme le cite Adam Smith, cela permet au souverain de se démarquer des autres citoyens. Ainsi, le rôle de l'Etat dépasse le maintien de la sécurité.

Question 2 : Expliquez la fonction économique de l'Etat selon Smith.

Selon Adam Smith, l'Etat intervient qu'en cas de force majeure. Il intervient lorsque aucune entreprise intervient dans une quelconque activité (en raison de coûts d'opportunité trop élevés). L'Etat interviendra donc dans le but de développer économiquement son pays lorsqu'aucune autre entité ne peut le faire (exemple : scolarité).

Il explique que l'Etat n'est pas un "entrepreneur".

- + Le souverain assure les protections militaires et judiciaires.
- + protection et entretenir des ouvrages publics (autoroutes...) pour faciliter le commerce (exemple : Croatie entrée en UE alors qu'on doit sécurité lorsque l'on investit, pays le plus corrompu de l'Europe,
- + propager l'instruction, réduire les écarts entre les différents groupes sociaux. prodiguer les mêmes soins à toute la population (apporter un revenu suffisant à tout le monde). Éducation

importante car il veille à son intérêt et participe au modèle de la concurrence. Un peuple sans éducation ne crée pas de la croissance. Avec l'éducation, on aura des hommes et des femmes plus productifs. Au niveau social, pour mieux vivre en société, cohésion sociale, moins d'instabilité/révoltes. Plus on rend obligatoire l'école tôt, moins le taux de délinquance est élevé. Population plus docile.

- + Organiser la concurrence pure et parfaite.
- + Assurer la dignité du souverain, le contribuable se dit pourquoi je finance ? car la prospérité économique dépend du respect qui est accordé au souverain. reflet de la prospérité de l'Etat (exemple : Macron dans de beaux locaux, Elysée. Allemagne, bâtiments massifs (Karl Marx Avenue afin de montrer le poids de l'Etat dans la société, à côté du bâtiment, tu es tout petit (Russie)). l'urbanisme, le reflet de la grandeur de l'Etat se reflète dans les bâtiments + légitimité d'accorder au souverain sa grandeur (grâce aux impôts).
- + Impôt, il légitime ses impôts car toutes ces fonctions de l'Etat forment un avantage collectif et les contribuables ont intérêt à payer. Avec tout cela, on consent à l'impôt.

Question 3 : En quoi la division du travail conduit-elle au développement de l'Etat ?

La division du travail conduit au développement de l'Etat. Adam Smith est le fondateur de cette théorie, fondamentale dans la théorie économique libérale. Tout d'abord, on distingue deux types de division du travail :

- Division technique (ou division verticale) du travail, exemple de la manufacture d'épingles (cercle vertueux). Elle est pensée, organisée par des savants. Elle suppose un contrôle hiérarchique par des contres-maîtres.
- Division sociale (ou division horizontale) : les métiers vont être répartis à l'échelle de la société, elle apparaît en premier. Elle n'est pas organisée, prévue.

La spécialisation vise une plus grande productivité et permet le surplus de marchandises, Adam Smith cite l'exemple de la manufacture d'épingle où la productivité est décuplée.

Trois avantages principaux à la division du travail :

- Hausse de l'habileté.
- Gains de temps
- Disparition des temps morts. Inventions par les ouvriers car ils sont habitués à réaliser la même tâche.

En raison de ces trois avantages, nous pouvons dire que la production augmente considérablement, par la suite, la croissance économique aussi. Schéma de cercle vertueux, hausse de la production, hausse de la richesse, donc des impôts.

La division du travail peut être une manière de déshumaniser les ouvriers. Cela ne lui permet pas d'augmenter son intelligence, d'exercer un jugement, ne lui permet pas de faire son devoir d'aller à la guerre.

D'après lui "un peuple instruit > un peuple stupide", à nuancer.

Division du travail => hausse de la production => hausse des richesses => hausse des avancées du pays => opulence de la société.

Ce schéma dépend d'une volonté politique.

Question 4 : Quels sont les principes évoqués par Smith en matière de financement des dépenses publiques ?

Selon Adam Smith, il existe deux types de financement des dépenses publiques :

- La contribution générale est proportionnelle en fonction de ce que chacun gagne. notamment en ce qui concerne la protection de la société (exemple : armée).
- Les financements privés, c'est un financement par les usagers, chacun paie en fonction de son usage du service. Nous pouvons citer l'exemple des péages sur les routes.

Il existe deux autres principes explicités par Adam Smith.

La justice apporte un droit à chacun, ce sont des établissements publics qui prennent en charge la justice. C'est le principe du "perdant-payeur", la partie perdante doit rembourser la partie gagnante des frais (paiement d'avocat(s)...).

L'école est prise en charge par l'Etat, il prend en charge l'éducation.

Ceux qui bénéficient d'un service doivent le financer (exemple des routes).

Dépenses des collectivités locales -> doivent être financées par les individus qui vivent dans ces collectivités.

A quelle hauteur contribue-t-on à l'impôt ? pas de règle précise mais se prononce en faveur d'un impôt progressif sur le revenu.

Les institutions de justice bénéficient aux victimes, soit les criminels soit les victimes ou les deux doivent financer. Lorsque le criminel est mort, c'est à la société de contribuer à sa place. Scandale aujourd'hui : on finance les séjours en prison de criminels.

Financement de l'instruction publique ? Elle doit être payée par ceux qui en profitent, contribution volontaire de ceux qui la jugent utile. Que les pauvres qui paient ou l'Etat de la prendre en charge. Smith souhaite le "laisser-faire", l'Etat n'intervient pas dans l'économie.

Il revient à l'ensemble de la société de financer le déficit.

Exemple de la Société Générale, 5 milliards d'euros perdus à cause d'un trader, c'est le contribuable français qui a payé la dette de la société générale (30 euros par personne), choix fait par l'Etat.

Question 1 : Donnez les principales caractéristiques de chacune des trois périodes considérées et réfléchissez, à chaque fois, aux modalités dominantes de l'intervention de l'Etat.

Christine André et Robert Delorme distinguent trois périodes clefs en ce qui concerne les dépenses publiques de l'Etat.

Tout d'abord, on distingue la période dite de l'Etat circonscrit qui s'étend de la Révolution Française (1789) à la Première Guerre mondiale (1914). D'après un rapport des comptes de la Nation réalisé par J-C Toutain en 1985, on remarque que le ratio dépenses publiques/PIB était de 10% en 1789, il a légèrement augmenté (de quasiment deux points de %) en 1815 pour redescendre à 8,2% en 1872 et augmenté à 8,8% en 1912, deux ans avant la Première Guerre mondiale. Cette baisse du ratio dépenses publiques/PIB peut s'expliquer de deux façons :

- les dépenses publiques étant au numérateur, cela veut donc dire qu'elles ont diminué pendant cette période.
- Le PIB étant au dénominateur, cela veut donc dire qu'il a augmenté durant cette période.

A cette époque, l'Etat intervient principalement dans la défense contre les ennemis de l'extérieur (guerre) et dans la dette. La sécurité sociale est apparue en 1945, de ce fait, les individus disposant d'une rente gardent cela pour eux (forme de prévoyance individuelle). Les dépenses publiques de l'Etat servent à financer les fonctions régaliennes (défense, éducation, justice). On parle d'Etat gendarme : il limite ses actions à la protection extérieure et intérieure.

Dans le tableau 3 du dossier, nous voyons qu'en 1872, soit lorsque le ratio dépenses publiques/PIB est au plus bas, les dépenses publiques sont dirigées à 41,5% dans la dette, 26,4% dans la défense et 18% dans les pouvoirs publics. Cela vient confirmer nos avants dits concernant le rôle d'Etat-gendarme qu'a pris la France durant cette période.

Notons aussi que les lois de Jules Ferry 1881-1882 ouvrent de nouvelles dépenses publiques en faveur de l'éducation.

compléments : intervention publique faible, dépenses réalisées en majorité pour la dette puis fonctions régaliennes.

Suite à cette période, nous entrons dans la période de transition de l'entre-deux-guerre (1918-1939).

La crise financière des années 1930 est un grand évènement qui a marqué cette période dans le monde entier, y compris les dépenses publiques françaises. En effet, l'Etat réalise de nouvelles dépenses, cependant, ce sont toujours les deux domaines majoritaires dans la période précédente qui représentent la plus grande part des dépenses publiques françaises durant l'entre-deux-guerres, il s'agit des dépenses concernant la défense contre l'extérieur (guerre) et la dette publique (hausse en raison de la Première Guerre mondiale). De plus, le programme Jules Ferry réalisé en 1881-1882 est dorénavant appliqué dans le domaine de l'éducation secondaire, cela implique d'autres dépenses publiques (domaine de la scolarité, éducation).

Durant cette période, les dépenses publiques sont plus élevées que durant l'Etat circonscrit mais restent quand même faibles.

grands travaux, aide aux productions agricole, matière sociale (hausse des dépenses de l'enseignement). Prise en compte des chômeurs

La troisième et dernière période est celle de l'État inséré, venant après la Seconde Guerre mondiale.

Les dépenses publiques sont en hausse notamment avec la création de la Sécurité Sociale (1945). Suite à la fin de la guerre, les dépenses publiques en matière de défense (guerre) ont baissé au profit des dépenses publiques d'aide sociale et d'éducation. La croissance des dépenses est supérieure à celle du PIB.

1945 - 1985, institutionnalisation du salaire indirect, prise en compte des retraités, des indemnités journalières. Hausse des dépenses d'éducation au détriment des dépenses pour la dette et la guerre.

Hausse des dépenses publiques, plusieurs phases marquées par la reconstruction et les guerres (Algérie, Indochine) + crise des années 1970 et ralentissement économique. Etat-Providence.

Avancées faites sont en train de se perdre.

Faire les calculs, dossier 2.